



Secteur Social - Metz (11/03/2025)

## Macron : du sang et des larmes... pour la classe ouvrière

*Mercredi 5 mars, Macron a agité la menace que les chars russes pourraient envahir la France à tout moment et qu'il fallait donc faire exploser les budgets militaires. Vraiment ? L'armée de Poutine, qui agresse et affronte le peuple ukrainien depuis trois ans au prix de centaines de milliers de morts des deux côtés, essaye de se tailler, au mépris des peuples, une zone tampon autour de ses frontières : elle n'en est pas à se porter demain aux portes de l'Allemagne ou de la France ! Sous prétexte de renforcer « nos » armées et augmenter « nos » budgets militaires, Macron a annoncé pour les jours à venir de « nouveaux choix budgétaires ». Traduire : tailler à coups de tronçonneuse dans les budgets de la santé, de l'éducation, de la culture...*

### Une armée pour soutenir le peuple ukrainien ? Mensonge !

L'armée française pour défendre la liberté des peuples ? Les peuples qui ont eu affaire à elle, en particulier dans les anciennes colonies, avant et après leur indépendance, sont témoins de la brutalité avec laquelle elle a toujours défendu leurs oppresseurs ! Qui peut croire un seul instant que Macron, le soutien du génocidaire Netanyahu, celui qui a interdit les manifestations de soutien au peuple palestinien, celui qui a réprimé violemment les manifestations de Gilets jaunes, se soucie un seul instant de la « liberté du peuple ukrainien » ? En réalité, comme Trump, il veut s'assurer pour le compte des entreprises françaises une part du gâteau dans le pillage des ressources en minerais ukrainiens.

### Pour les travailleurs, la guerre sociale !

Pour l'heure, l'économie de guerre annoncée signifie pour les travailleurs une accentuation de la guerre sociale. Le président du Medef, Patrick Martin, évoque même la possibilité d'augmenter à long terme l'âge de départ à la retraite à 70 ans pour « financer la défense ». Ce sont toujours les mêmes qui trinquent : les travailleurs et travailleuses, tandis que les cours en bourse d'entreprises militaires comme Thales et Dassault prennent de la valeur. Macron n'a aucun problème à proposer d'augmenter les dépenses militaires de 2 à 3,5 % du PIB français. Les déficits ne sont plus un problème pour financer les marchands de mort.

Et concernant la guerre commerciale lancée par Trump, Macron a averti : « Cette décision [...] aura des conséquences dans certaines filières. » Autrement dit : préparez-vous à de nouveaux licenciements, à de nouvelles hausses de prix !

### La frontière, c'est avec nos patrons !

Suite à cette allocution, les responsables politiques de gauche comme d'extrême droite ont affiché leur satisfaction, en expliquant qu'il était nécessaire de produire plus d'armes pour défendre les frontières. Eh bien non, l'armée des exploiteurs français ne défend pas les travailleurs. Notre classe n'a pas de patrie, la seule frontière qui vaille, c'est celle qui nous sépare de nos patrons et du gouvernement à leur service.

Heureusement, au vu du large succès des mobilisations du 8 mars samedi dernier et des mobilisations étudiantes dans les facs, on constate que les réactions aux politiques réactionnaires et austéritaires existent et qu'elles illustrent la capacité à mettre un stop à cette politique du tout pour la guerre.

Ni ici, ni en Ukraine, ni en Russie, ni aux États-Unis, les travailleurs et travailleuses n'ont quelque chose à attendre des décideurs au service des capitalistes. Face à cette fuite en avant militariste, les travailleurs et travailleuses doivent se battre contre la seule « menace » réelle pour eux : celle de cette société capitaliste, qui mène à toujours plus de guerre et d'exploitation !



#### DÉBAT : Féminisme et lutte de classe

Jeudi 13 mars - 18H - Saulcy - UFR ALL

#### RASSEMBLEMENT : Solidarité Palestine

SAMEDI 15 MARS - 14h30 - RÉPUBLIQUE

Pour suivre le NPA-Révolutionnaires :

## EN BREF

### Clés en main contre les violences sexistes et sexuelles !

Le 24 février, la mairie de Metz a distribué aux femmes un porte-clés équipé d'une alarme de 140 décibels pour faire fuir un agresseur en cas d'attaque. Un dispositif qui en rassurera certaines mais qui reste largement insuffisant face à l'ampleur des violences sexistes et sexuelles. Si 9 % des agressions ont lieu dans l'espace public, la grande majorité se déroule dans la sphère privée, souvent perpétrées par des proches. Il faudra bien plus qu'un porte-clés et un numéro vert pour enrayer ces violences qui sont le fruit de ce système patriarcal et capitaliste.

### Au département, des Secours d'Aide à l'Enfance (SAE) mais pas trop

Les SAE ont pour mission d'assurer un minimum vital aux enfants en situation de précarité. Mais les travailleurs sociaux ont été informés en février que cette aide ne serait plus versée que 2 fois maximum dans l'année. Par ailleurs, les familles étrangères doivent justifier avec des documents récents de leur démarches de régularisation... Ce qui est souvent impossible avec les délais de traitement de leurs demandes en préfecture, sans parler des recours juridiques. Patrick Weitten, le président du Conseil départemental a refusé de répondre au syndicat CGT sur les critères d'attribution et le montant du SAE. Circulez, il n'y a rien à voir...

### Moselis : spéculation immobilière sur le dos de l'hôpital

En 2015, le CHR Bel-Air de Thionville vend au bailleur social Moselis trois de ses parcelles, d'une surface totale de 1,56 hectare, pour 450 000 euros. Elles devaient initialement permettre la construction d'un lotissement destiné à compenser la destruction de HLM dans le quartier des Côtes des Roses. Toutefois, rien n'en a été fait ! Pour se constituer des fonds, Moselis a revendu tel quel le terrain à la société SAS Sainte-Anne pour 1,7 million d'euros, soit une plus-value de 1,3 million. L'acquéreur, Georges Lucas, est par ailleurs gérant de multiples agences immobilières dans le département. À l'heure où les hôpitaux et les logements sociaux sont en difficulté, ils se retrouvent entre les mains avides de la spéculation foncière, avec l'aval complaisant des autorités municipales !

### Dans le social et au-delà : toutes et tous en grève le 1er avril !

Appelée par les Rencontres Nationales du Travail Sociale en Lutte, rejoints par les organisations syndicales du secteur, la grève du 1er avril sera l'occasion de répondre toutes et tous ensemble aux attaques qui pleuvent contre le secteur social et contre l'ensemble des travailleurs et travailleuses !

### Attaque contre les diplômes du social : la Cour des comptes insiste

Un rapport publié fin janvier invite à "moderniser et à uniformiser les parcours de formation" d'Assistant de Service Social, de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, et d'Educateur Spécialisé. Le rapport avance ainsi l'objectif d'instaurer un "tronc commun des formations initiales", dont la conséquence serait en fait une déqualification des métiers d'exécution et une interchangeabilité accrue des professionnel·les, au détriment des complémentarités de nos métiers.

### Apprentissage : non aux baisses de salaire!

Voté en parallèle du budget de l'Etat, le budget de la sécurité sociale comprend son lot de mauvais coups. Il prévoit ainsi une baisse des exonérations de cotisations, et donc une réduction des salaires nets des apprentis. Pour un apprenti au SMIC, situation déjà trop rare, la baisse représenterait 146 € de moins chaque mois.

### Souffrance au travail :

#### I'État et les Départements se dénoncent.

L'Observatoire National de la Protection de l'Enfance a publié ce mois-ci les résultats d'une enquête menée en 2024 auprès de 113 professionnels éducatifs de l'Aide Sociale à l'Enfance. Plus de la moitié des répondants présente des troubles de stress post-traumatique, anxieux généralisé ou dépressif. L'organisme public, qui regroupe des représentants de l'Etat et des Départements, conclut ainsi : "*Il apparaît que la détresse morale est assez fortement associée à la colère que les participants ressentent envers les institutions impliquées dans les décisions en protection de l'enfance.*" Un aveu qui encourage à construire la grève du 1er avril !

### Le chèque énergie retardé de plusieurs mois

Généralement envoyé entre fin mars et fin avril aux 5,7 millions de ménages parmi les plus modestes, le chèque énergie permet d'aider à payer certaines factures. Mais, cette année, son versement n'est prévu qu'à partir du second semestre. C'est le médiateur de l'énergie du ministère de l'Économie qui l'a annoncé sur son site. Raison invoquée pour ce retard de plusieurs mois : l'adoption tardive de la loi de finances 2025. Or cette adoption tardive n'a pas empêché les crédits militaires d'être eux versés en temps et en heure. Encore une fois ce sont les plus pauvres qui trinquent...